



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Atal

Question orale n° 1342

Texte de la question

M. Jean-Claude Lamant appelle l'attention de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications sur la menace qui pese aujourd'hui sur 375 emplois a Laon. En effet, la societe Atal (375 emplois) est implantee depuis plusieurs decennies dans cette ville. Elle est un des principaux fabricants francais de meubles de bureaux et fait partie, depuis quelques annees, du groupe anglais Bullough SA qui possede aussi deux autres unites basees a Chinon (75 emplois), a Arnay-le-Duc (45 emplois) et dont le siege social est a Paris (202 emplois). Dans une logique strictement financiere, ce groupe souhaite se desengager de la societe Atal, qui a ete contrainte de deposer son bilan. Apres le plan Armee 2000 qui a entraine la suppression de quatre regiments dans la region, c'est un nouveau risque qui menace le bassin d'emploi de Laon. D'ores et deja, une forte mobilisation reunit la direction locale d'Atal, ses salaries, ses responsables syndicaux et les elus locaux. Le personnel, en plein accord avec ses cadres, fait preuve d'une grande responsabilite dans le souci d'assurer la perennite de l'outil de production. Aussi, il lui demande de bien vouloir les soutenir dans la recherche d'une solution afin d'eviter qu'un nouveau sinistre social ne frappe la ville de Laon.

Texte de la réponse

Mme le president. M. Jean-Claude Lamant a presente une question no 1342.

La parole est a M. Jean-Claude Lamant, pour exposer sa question.

M. Jean-Claude Lamant. Monsieur le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications, la societe Atal, qui emploie 375 personnes a Laon, est implantee dans cette ville depuis plusieurs decennies. Elle est l'un des principaux fabricants francais de meubles de bureau et elle fait partie depuis quelques annees d'un groupe anglais, Bullough SA, qui possede egalement deux autres unites basees a Chinon, avec 75 emplois, et a Arnay-le-Duc, avec 45 emplois, le siege social etant a Paris, avec 202 emplois.

Dans une logique strictement financiere, le groupe anglais souhaite se desengager de la societe Atal, qui a ete contrainte de deposer son bilan. Ce sont donc 375 emplois qui se trouvent aujourd'hui menaces a Laon, et 700 sur l'ensemble du territoire. Apres le plan Armee 2000, qui a entraine la suppression de quatre regiments dans ma circonscription, c'est un nouveau risque qui menace le bassin d'emploi de Laon.

Des a present, et c'est un point sur lequel il convient d'insister, une forte mobilisation reunit la direction locale d'Atal, ses salaries, ses responsables syndicaux et les elus locaux, toutes tendances confondues. Le personnel, en plein accord avec ses cadres, fait preuve d'une grande responsabilite - j'y insiste egalement - dans le souci d'assurer la perennite de l'outil de production.

Dans ces conditions, ainsi que j'ai deja eu l'occasion de vous le dire, monsieur le ministre, j'appelle solennellement le Gouvernement a nous soutenir dans la recherche d'une solution afin d'eviter qu'un nouveau sinistre social ne frappe la ville de Laon, ma pensee principale allant aux salaries de cette entreprise.

Mme le president. La parole est a M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications.

M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Monsieur Lamant, ce n'est pas la premiere fois que vous attirez notre attention sur la situation de la societe Atal. Je comprends bien votre inquietude, vous qui etes dans une region marquee par des sinistres sociaux et qui connait une situation difficile.

Vous avez bien résumé la situation. Depuis les années 80, cette entreprise spécialisée dans la fabrication et la diffusion de mobilier de bureau a repris diverses autres entreprises avant d'être elle-même rachetée par le groupe britannique Bullough qui, par ailleurs, comprend d'autres fabricants de mobilier de bureau, en Grande-Bretagne notamment.

Vous avez parlé de la logique financière de ce groupe. Vous savez que je suis attaché à la logique industrielle, mais pour autant il faut regarder les choses en face: le groupe Atal enregistre en France des résultats déficitaires depuis 1992; or une entreprise ne saurait perdurer dans une situation déficitaire.

A cela s'ajoute la grande difficulté que connaît ce secteur en France puisque, suite à la chute du marché immobilier, en particulier, il a subi une très forte diminution d'activité. En effet, de 1991 à 1995, la production française de mobilier de bureau s'est réduite de 30 % en valeur et, en 1996, de 2,8 % encore.

Ainsi, la société Atal, conduite à déposer son bilan à cause de l'accélération de ses pertes, a-t-elle été mise en redressement judiciaire le 4 février 1997 par le tribunal de commerce de Paris.

Nous suivons de très près l'évolution de sa situation. Le ministère s'est mobilisé. Du reste, s'il ne l'avait pas fait spontanément, la pression que vous avez exercée sur lui l'y aurait conduit de toute manière ! En effet, je vous ai reçu avec une délégation syndicale, entrevue au cours de laquelle vous avez appelé mon attention sur la nécessité de suivre l'évolution de cette entreprise. Nous faisons en sorte que celle-ci puisse fonctionner pendant la période d'observation de six mois qui a été ouverte par la mise en redressement judiciaire et nous cherchons toutes les solutions de nature à préserver l'emploi et l'outil industriel. A ce jour, plusieurs groupes spécialisés dans la fabrication de mobilier de bureau ont manifesté leur intérêt pour la reprise de la société et, sans vouloir être démesurément optimiste, j'ai bon espoir que ces projets de reprise pourront se concrétiser. En tout cas, nous nous battons avec vous pour qu'il en aille ainsi, en veillant à ce que les démarches commerciales de l'entreprise vers de nombreux acheteurs publics ne soient pas handicapées par la mise sous observation judiciaire. C'est l'objet de notre attention et de notre action quotidiennes.

Mme le président. La parole est à M. Jean-Claude Lamant.

M. Jean-Claude Lamant. Je vois, monsieur le ministre, que votre souci est constant en ce qui concerne le problème que j'ai évoqué, et cela nous rechauffe le cœur. Les activités trop longtemps purement administratives de la ville de Laon, dont je suis le maire, expliquent l'importance qu'y revêt l'entreprise Atal et mon insistance pour la défendre. Je crois que mon message a été bien reçu. J'en remercie le Gouvernement, et vous en particulier.

Données clés

Auteur : [M. Lamant Jean-Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1342

Rubrique : Ameublement

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 1997, page 1091

Réponse publiée le : 19 février 1997, page 1041

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 février 1997